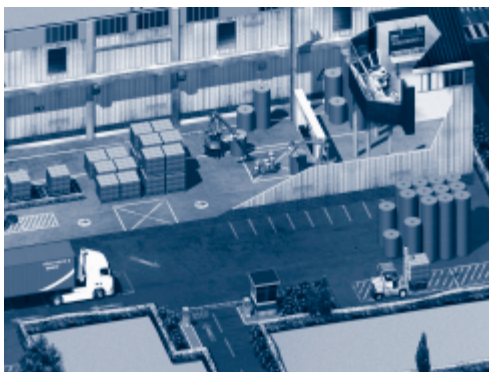
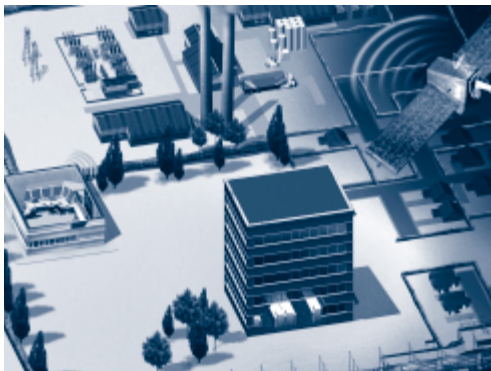


Invitation

à l'Assemblée générale ordinaire
des actionnaires de ABB Ltd, Zurich,
jeudi 12 mai 2005 à 10h00



ABB

L'**Assemblée générale ordinaire de ABB Ltd** aura lieu le **jeudi 12 mai 2005 à 10 h 00** (ouverture des portes à 9 h 00) dans le hall « Messe Zürich », Wallisellenstrasse 49 à Zurich-Oerlikon, Suisse. Avant l'assemblée, du café sera offert aux actionnaires.

Ordre du jour

Le Conseil d'administration de ABB Ltd soumet à l'Assemblée générale les **points et propositions** suivants pour discussion et décision:

1. Rapport sur l'exercice 2004

- Rapport annuel et comptes du Groupe
- Rapport des réviseurs du Groupe
- Comptes annuels
- Rapport des réviseurs

2. Approbation du rapport annuel, des comptes du Groupe et des comptes annuels 2004

Le Conseil d'administration **propose** d'approuver le rapport annuel, les comptes du Groupe et les comptes annuels 2004.

3. Décharge au Conseil d'administration et aux personnes chargées de la gestion

Le Conseil d'administration **propose** de donner décharge aux membres du Conseil d'administration et aux personnes chargées de la gestion pour l'exercice 2004.

4. Affectation du bénéfice résultant du bilan

Le Conseil d'administration **propose** de ne pas distribuer de dividende et de reporter à nouveau le bénéfice à disposition de l'Assemblée générale qui résulte du bilan de CHF 10 570 584.

5. Elections au Conseil d'administration

Le mandat de chacun des membres du Conseil d'administration expire à l'Assemblée générale du 12 mai 2005.

Les membres actuels se tiennent à la disposition de l'Assemblée générale. Par conséquent, le Conseil d'administration **propose** de réélire MM.

- Roger Agnelli, Brésilien
- Jürgen Dormann, Allemand
- Louis R. Hughes, Américain
- Hans Ulrich Märki, Suisse
- Michel de Rosen, Français
- Michael Treschow, Suédois
- Bernd W. Voss, Allemand
- Jacob Wallenberg, Suédois

au Conseil d'administration pour une nouvelle période d'un an jusqu'à la prochaine Assemblée générale en 2006.

Après l'Assemblée générale, le Conseil d'administration a l'intention de réélire M. Jürgen Dormann à sa présidence.

6. Elections des réviseurs, des réviseurs du Groupe et des réviseurs spéciaux

Le Conseil d'administration **propose**, pour l'exercice 2005, l'élection de Ernst & Young AG comme réviseurs et réviseurs du Groupe et OBT AG comme réviseurs spéciaux, afin d'effectuer les révisions prescrites dans le cadre des augmentations de capital.

Informations

Documents

Le **rapport de gestion** comprenant le rapport de révision ainsi que les **propositions du Conseil d'administration** seront à la disposition des actionnaires, à partir du 22 avril 2005, pour consultation au siège de la société à Zurich-Oerlikon ainsi qu'en Suède, auprès de ABB, Kopparbergsvägen 2, Västerås. L'invitation comprenant l'ordre du jour et les propositions du Conseil d'administration sera envoyée aux détenteurs enregistrés d'actions nominatives assorties du droit de vote. Le rapport de gestion sera envoyé sur demande. Il peut également être consulté sur internet à l'adresse **www.abb.com**.

Enregistrement et cartes d'admission

Sont autorisés à participer à l'Assemblée générale, les détenteurs d'actions nominatives assorties du droit de vote, dûment inscrits au registre des actions à la date du **2 mai 2005**. Ils recevront leur carte d'admission sur demande, en utilisant la lettre-réponse jointe à l'invitation. La lettre-réponse, ou une notification équivalente, doit parvenir à la société le **4 mai 2005** au plus tard. Pour des raisons techniques, les notifications arrivant après cette date ne pourront pas être prises en considération.

Procurations

Les actionnaires qui ne peuvent pas prendre personnellement part à l'Assemblée générale sont invités à se faire représenter par :

- a) un autre détenteur d'actions nominatives assorties du droit de vote; ou par
- b) la Société
Sauf instructions contraires, leur droit de vote sera exercé dans le sens d'une approbation des propositions du Conseil d'administration; ABB Ltd ne représentera que des actionnaires désireux d'approuver les propositions du Conseil d'administration. Des procurations avec des instructions différentes seront transmises au représentant du droit de vote indépendant; ou par
- c) le représentant du droit de vote indépendant
Ils donneront procuration à M. Hans Zehnder, avocat et notaire, Bahnhofplatz 1, CH-5401 Baden, qui a qualité de représentant du droit de vote indépendant (avec pouvoir de substitution) au sens de l'art. 689c CO. M. Zehnder votera selon leurs instructions. Faute d'instructions, il votera dans le sens d'une approbation des propositions du Conseil d'administration; ou par
- d) un représentant dépositaire.

Représentants dépositaires

Les représentants dépositaires sont priés de faire connaître le plus rapidement possible à la société le nombre d'actions qu'ils représentent, mais au plus tard jusqu'au 9 mai 2005 à 14 h00.

Traduction

L'Assemblée générale se tiendra essentiellement en allemand, avec traduction simultanée en français, anglais et en suédois.

Transmission

L'Assemblée générale sera transmise sur l'internet, en allemand avec traduction simultanée en français, anglais et en suédois, à l'adresse **www.abb.com**.

Les **décisions** prises par l'Assemblée générale pourront être consultées dès le 25 mai 2005 au siège de la société à Zurich-Oerlikon, Suisse. Elles peuvent également être consultées sur internet à l'adresse **www.abb.com**.

CH-8050 Zurich, le 11 avril 2005

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

Pour le Conseil d'administration de

ABB Ltd

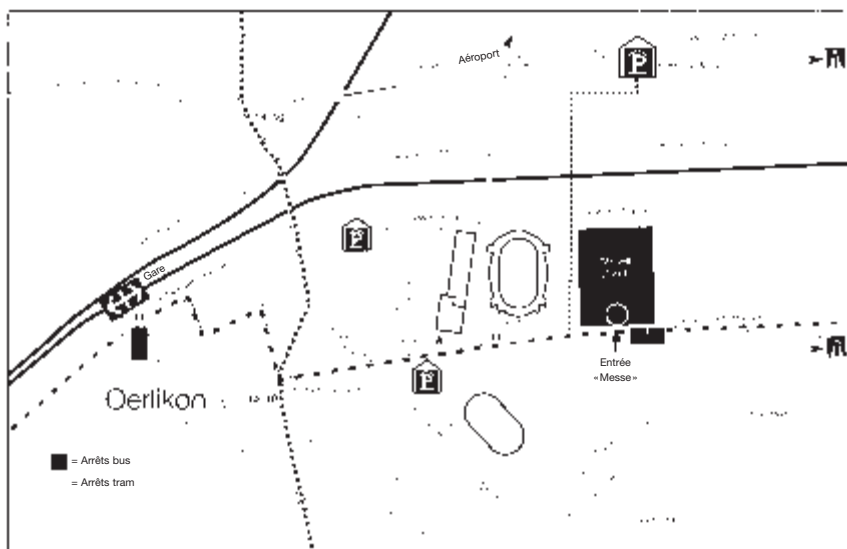
Jürgen Dormann, Président

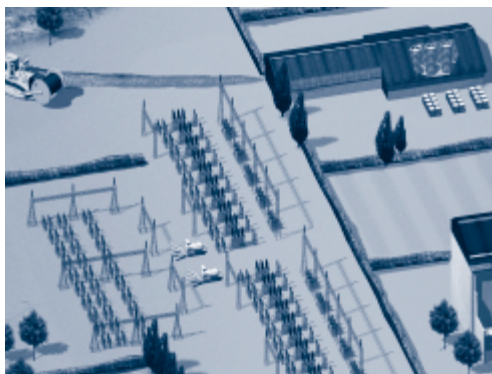
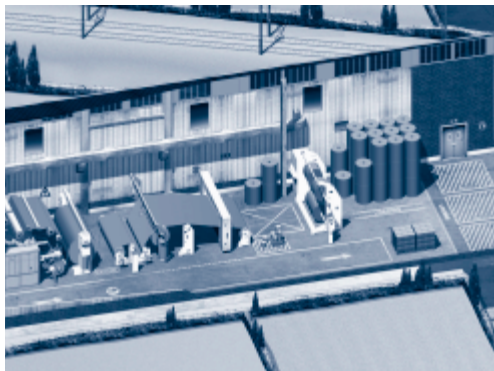
Indications pour les participants

Veillez utiliser les transports publics, car les possibilités de parking sur le lieu de l'assemblée à la « Messe Zürich » sont limitées. Pour obtenir des informations concernant les transports, veuillez contacter: tél. +41 (0)43 317 33 33.

Transports publics

En train jusqu'à la gare de Zurich. Continuer avec le tram n° 11 jusqu'à la station « Messe/Hallenstadion ». Ou en **train jusqu'à la gare de Zurich-Oerlikon**. Continuer avec le tram n° 11 ou le bus n° 63 ou 94 jusqu'à la station « Messe/Hallenstadion ». A pied: env. 10 minutes de la gare de Zurich-Oerlikon à la Foire de Zurich.





ABB

ABB Ltd

Registre des actions

Case postale

CH-8050 Zürich

Téléphone: +41 (0)43 317 57 08

Fax: +41 (0)43 317 57 10

www.abb.com